Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260630-26_06_30_10-DE

CAISSE DES ECOLES
Procès verbal du 30 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente juin à 19 heures 00 minutes, le Bureau de la Caisse des Ecoles de PLENEE-JUGON, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Roland LUCAS, Maire et Président de la Caisse des Ecoles.

Présents (*voix délibératives*) : Roland LUCAS, Hélène DUQUENNE, Marine CHARRA, Elodie OGIER, Colette CORNILLET, Pauline DOUZAMY, Marie-Eve CORMAND, Anne BURLOT.

Absents excusés : Julie MARTINEAU, Adeline RONDEL, L'Inspecteur de l'Education Nationale, Typhaine OLLIVIER ;

Membres	**Voix délibératives**	Voix consultatives
En exercice	**9**	3
Présents	**8**	0
Votants	**8**	-

Date de convocation : le 17 juin 2026

Tarif repas centre de loisirs du mercredi et des petites vacances scolaires

Monsieur Le Président soumet aux membres de la Caisse des Ecoles les propositions de tarifs pour l'année 2026 concernant le tarif des repas du centre de loisirs du mercredi et des petites vacances.

Augmentation des tarifs pour l'année 2026 :

	Tarif 2025	Proposition de tarifs Année 2026			
		1,00%	1,50%	2,00%	2,50%
CLHS mercredi et petites vacances	7.47	7.54	7.58	7.62	7.66

Décision : Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres de la Caisse des Ecoles décident d'augmenter les tarifs du CLHS mercredi et petites vacances de 2,00 % à compter du 1er janvier 2026 soit 7,62 € le repas.

Fait et délibéré à Plénée-Jugon, les jour, mois et an susdits
P.E.C. en Mairie, le 02/07/2026
Date d'envoi en Sous-Préfecture, le : 03/07/2026

Le Président,
Roland LUCAS,
Maire.

MAIRIE DE PLENEE-JUGON
CAISSE DES ECOLES
22640